

école camondo

architecture intérieure & design

Établissement privé de l'enseignement supérieur,
diplôme reconnu au RNCP niveau 7,
visé par l'État à bac+5 et conférant le grade de Master

Livret du candidat
2021-2022

école camondo

architecture intérieure & design

Établissement privé de l'enseignement supérieur,
diplôme reconnu au RNCP niveau 7,
visé par l'État à bac+5 et conférant le grade de Master

**Livret du candidat
2021-2022**

Le métier d'architecte d'intérieur - designer	7
Pourquoi étudier à l'École Camondo ?	9

L'École Camondo, deux sites pour une seule exigence

L'École Camondo, une école en réseau	13
Les ressources et services	14
La recherche et les post-diplômes.....	16
Le programme Atelier Campus	20
Le Chaudron	21
La mobilité internationale.....	22
Les partenariats académiques.....	23
Le programme Égalité des chances.....	24
Propriété intellectuelle	25
L'équipe permanente de l'École Camondo.....	26

Pédagogie mise en œuvre et organisation de la scolarité

Un cursus en deux cycles	29
Trois unités d'enseignement	30
Différents modes d'apprentissage	33
L'évaluation des étudiants	36
Une pédagogie progressive du projet	38
Les jurys et soutenances de diplôme.....	42
La reconnaissance du diplôme	45
Le corps enseignant (Paris & Toulon)	46

Concours d'entrée, admission en équivalence et VAE

Le concours d'entrée en 1re année.....	51
Les admissions par équivalence	53
La validation des acquis de l'expérience	55

Le métier d'architecte d'intérieur – designer

→ **Esthétique matérielle et éthique intellectuelle** L'architecte d'intérieur – designer est un concepteur qui œuvre à la définition du cadre de vie contemporain. **Ce créateur travaille sur des univers envisagés globalement et déclinés de l'espace à l'objet.** L'architecte d'intérieur – designer considère les données matérielles (économiques et technologiques), intellectuelles (scientifiques, sociologiques, éthiques) et sensibles (esthétiques, imaginaires) qui entrent en jeu dans la constitution du cadre de vie et de ses composants. **Il travaille à l'échelle de l'humain et de sa perception des espaces à travers la maîtrise des volumes, des couleurs, des textures, des lumières, des sons, etc.**

L'architecte d'intérieur – designer engage un processus de création centré sur les usages contemporains, grâce à un travail d'analyse et d'immersion dans le sujet, une capacité de conceptualisation et une maîtrise des outils de représentation et des techniques de réalisation. **Dans une démarche prospective et humaniste, il apporte des réponses continuellement en phase avec les évolutions de la société.**

→ **Une approche multiple** Seul ou au sein d'équipes pluridisciplinaires, l'architecte d'intérieur – designer **dessine** des appartements sur-mesure et **conçoit** des boutiques ou des restaurants singuliers; **met en scène** des événements culturels ou commerciaux; **invente** des environnements de travail et de services; **conçoit** des équipements et du mobilier urbain; **construit** des kiosques et **dessine** des flagships ou des pop-up; **scénographie** la culture et les images des marques. L'architecte d'intérieur – designer peut organiser l'attente dans un hall de gare, dessiner l'intérieur d'un train ou aménager les salles de répétition d'un orchestre de haut niveau. Il **repense** autant l'hospitalité et l'hôtellerie que l'accueil, l'hébergement et l'habitation, des auberges de jeunesse à l'hôtellerie haut de gamme. **Son champ d'action s'étend du logement social à l'industrie du luxe en passant par la conception expérimentale ou immersive.** Ses territoires d'exercice se développent du patrimoine à l'univers numérique et passant par les transports et les services.

De la production à la distribution, de l'artisanat à la production en série, du dessin à la direction du chantier, de l'urbain au végétal, **ses compétences s'exercent de la sphère privée aux équipements et aux espaces publics.** L'architecte d'intérieur – designer conçoit de

Pourquoi étudier à l'École Camondo ?

nouveaux espaces de vie et des scénographies originales, **il donne des réponses spatiales et crée des objets et des meubles adaptés à des usages inédits.**

→ **Une responsabilité écologique** L'architecte d'intérieur – designer doit également relever les défis liés à la transition écologique. **Concepteur de la matérialité**, il lui revient d'aborder les enjeux de celle-ci afin de se projeter dans une démarche soutenable, à toutes les étapes du projet.

Explorateur de l'immatériel, l'architecte d'intérieur – designer doit également penser des usages et scénarios qui transcendent la matérialité de ses propositions afin que celles-ci gagnent en puissance, toujours au regard des enjeux de la transition.

Matériaux écologiques, bonnes pratiques de conception ou encore programme inclusif, tels sont **les champs qui nécessitent une veille constante de la part de l'architecte d'intérieur – designer.**

L'École Camondo forme de futurs architectes d'intérieur – designers, dans une transversalité d'approche entre l'espace et l'objet. À la croisée de l'art, de l'économie, de la technologie et de la conscience sociale et environnementale, **la formation proposée favorise un travail sur les sens, les usages, les univers et les ambiances.**

Sur cinq ans et 10 semestres, le programme du cursus explore la notion d'**habitabilité à toutes ses échelles**. Cette approche ouverte prépare les étudiants à une grande mobilité dans un large spectre de professions, elles-mêmes en constante évolution. Cette exploration est nourrie, à chaque rentrée universitaire, par les journées thématiques du « Chaudron », deux jours de conférences et de débats animés par des chercheurs, des praticiens, des experts et des journalistes ; nourrie également tout au long de l'année par le séminaire de recherche en architecture intérieure et design intitulé « Usages & Ambiances pour habiter ».

→ **Imaginer et développer** L'objectif de l'enseignement est de former des créateurs capables d'agir sur l'ensemble des actes de conception et de réalisation afin **d'imaginer nos espaces de vie pour aujourd'hui et pour demain**. Les étudiants apprennent à développer une qualité de perception, à établir des relations entre données objectives et subjectives, à formuler leurs idées au travers de langages théoriques convaincants, et, enfin, à régler leurs projets dans tous leurs aspects, plastiques, techniques et réglementaires. Le projet se développe de la forme à la matière, de l'extérieur à l'intérieur, de l'ambiance au détail... **L'École ambitionne de faire éclore le potentiel de chacun de ses étudiants, à les accompagner dans la réalisation d'une synthèse entre culture et technologie, contraintes et liberté, histoire et avenir.**

→ **Individualités et ouverture** Elle y parvient grâce à un enseignement structuré et progressif, fondé sur **la pédagogie du projet qui est une forme de pédagogie active, individualisée et exigeante**. Les disciplines sont valorisées par des crédits pour faciliter les mobilités étudiantes grâce notamment à la Charte Erasmus (système ECTS).

→ **Excellence & reconnaissance** L'École a obtenu le renouvellement de l'**enregistrement de son titre d'architecte d'intérieur – designer** (Journal Officiel du 28 avril 2013) au niveau 7 du Répertoire national des certifications professionnelles (anciennement niveau I).

Depuis le 28 juin 2016, l'École Camondo est autorisée par arrêté du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à délivrer un **diplôme visé à bac +5 d'architecte d'intérieur – designer**. Désormais, à la reconnaissance professionnelle du RNCP, s'ajoute celle, académique, du ministère, reconnue internationalement.

Sa formation confère le grade de Master depuis le 19 juillet 2021, reconnaissance académique nationale et internationale.

Ce livret ainsi que les fiches descriptives des cours (disponibles en ligne) rendent compte de la progressivité des études et de la richesse des disciplines enseignées. **Leur lecture attentive aide à cerner les objectifs de l'École, à en comprendre les programmes et à mettre en perspective l'enseignement, semestre après semestre, année après année.**

René-Jacques Mayer
Directeur

**L'École Camondo, deux sites
pour une seule exigence**

L'École Camondo, une école en réseau

Étudier à l'École Camondo, que ce soit à Paris ou à Toulon, vous intègre, bien au-delà des espaces physiques de chacun des deux sites, dans un vaste réseau, **une constellation de partenaires académiques, d'entreprises ou d'institutions de savoir-faire et de pensée.**

→ **Une entité du MAD** L'École Camondo est rattachée à l'institution Les Arts Décoratifs, composée du MAD – Musée des Arts Décoratifs, du musée Nissim de Camondo – Paris, des Ateliers du Carrousel et de l'École Camondo. **Cet ensemble unique en Europe englobe dans sa diversité les missions de formation, de conservation et de valorisation de collections publiques nationales et internationales.** Chacune des entités de cette association participe du développement de l'autre. Pour l'École Camondo, l'institution est une **source inépuisable d'inspiration pour sa pédagogie, le développement des connaissances en arts décoratifs et la valorisation des processus créatifs.**

→ **Une formation conférant le grade de Master** La reconnaissance académique de sa formation, **visée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et conférant grade de master depuis juillet 2021**, a permis de conclure des partenariats académiques de premier plan, ouvrant des possibilités de mobilités (ENSA Paris-Val de Seine), de post-diplôme (ENSA Paris-Belleville), d'échanges internationaux (la HEAD de Genève avec Camondo Méditerranée), ou de programmes de recherche avec l'AP-HP.

C'est aussi la possibilité d'**échanges internationaux** dans le cadre des programmes Erasmus et Erasmus +.

→ **Entreprises et savoir-faire** C'est ensuite la possibilité des **bénéficier d'une relation privilégiée à des nombreuses entreprises et institutions partenaires** de l'École pour des programmes pédagogiques, en sujets de semestre ou au travers de workshops. La relation féconde de l'École à l'entreprise existe depuis sa fondation en 1945. **Elle ouvre les portes de la vie professionnelle, notamment au travers son réseau de plus de 1800 Alumni.**

C'est enfin l'accès, grâce au **programme Atelier Campus, à près de 30 ateliers de savoir-faire**, partenaires de l'École pour vous accueillir et favoriser votre relation au faire et à la matérialité.

Étudier à Camondo, c'est profiter de cet ensemble rhizomique, tangible et immatériel, de Paris à Toulon, et bien au-delà.

Les ressources et services

→ **Ressources documentaires** La bibliothèque de l'École Camondo boulevard Raspail est ouverte les lundis, mercredis et vendredis, de 9 heures à 18 heures ; les mardis de 9 heures à 14 heures, et les jeudis de 9 heures à 20 heures.

Le fonds documentaire, auquel donne accès le catalogue en ligne, est constitué de **plus de 15 000 ouvrages**, parmi lesquels près de **500 e-books**, qui reflètent les domaines pédagogiques propres à l'enseignement à l'École Camondo.

Plus de **200 titres de revues** sont présents dans les collections, parmi lesquels une soixantaine d'abonnements, dont 40 titres, communs au catalogue de la bibliothèque du MAD, accessibles en ligne sur identification. Elle référence **60 000 articles**, résultats du dépouillement d'une cinquantaine de titres.

La bibliothèque exerce **une veille sur l'actualité de la recherche** en architecture intérieure et design, accueille des cours de mémoires de diplômés, les séminaires, et **documente les programmes de recherche**. Par ailleurs, elle conserve et met à disposition, en ligne, les PDF des mémoires, sujets libres et sujets imposés des diplômés.

→ **Une bibliothèque, des bibliothèques** Elle se déploie également à Toulon, avec **une documentation spécifique Camondo Méditerranée** au catalogue, mais aussi aux Ateliers du Carrousel, avec **une collection Histoire de l'art** dédiée, et, enfin, au 3^e étage de Raspail, avec une bibliothèque en accès libre qui est spécifiquement dédiée à la **littérature consacrée aux enjeux de la transition écologique**.

L'École Camondo assure le **dépouillement analytique de la revue Domus** pour la base de données Archires, catalogue du réseau des bibliothèques des écoles nationales supérieures d'architecture françaises.

Au sein de ce même réseau des ENSA, du ministère de la Culture et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, **la bibliothèque de l'École Camondo participe au plan de conservation partagée de périodiques** d'architecture, pour la série de revues d'architecture intérieure Bureaux d'aujourd'hui, Équipement Architecture intérieure, CREE, Architecture intérieure CREE, Architectures CREE

Les étudiants de l'École Camondo ont un **accès privilégié à la bibliothèque du MAD** et à ses centres de documentation, dont les collections sont un complément à celles de Camondo, plus contemporaines.

→ **Ressources informatiques et audiovisuelles** **À Paris comme à Toulon, les étudiants disposent d'un accès wifi**. Une assistance informatique pour **le matériel et les logiciels** peut leur être apportée auprès des responsables informatiques des sites.

Par ailleurs, **deux pôles d'impressions** Leur sont accessibles en libre-service, et des appareils photos numériques et des caméras vidéo sont également disponibles.

→ **Atelier maquette...** À Paris, lors d'un premier atelier d'initiation durant le séminaire de rentrée de la 1^{re} année, **les étudiants se familiarisent avec l'utilisation du petit outillage** et des matériaux de réalisation des maquettes. En outre, des manipulations spécifiques se déroulent en parallèle de certains ateliers d'expérimentation technique (impression additive, morphostructure,...).

L'Atelier maquette est le lieu où les étudiants, par petits groupes et sous la tutelle du responsable d'atelier, **réalisent les maquettes de principe ou d'aspect** des projets approuvés par leurs enseignants. L'atelier est essentiellement équipé pour le travail du bois, mais on peut y **mettre en forme un certain nombre de matériaux plastiques** et thermoformer de petits formats.

→ **... ou ateliers découverte** **À Toulon, un petit outillage est mis à disposition des étudiants sur un des plateaux d'enseignement**, des matériaux en libre-service y sont aussi stockés. Une attention particulière est portée au recyclage. **Enfin, de petits ateliers découverte de techniques vont être mis en place en soirée**.

→ **Un FabLab en devenir** Les étudiants de Paris comme de Toulon ont également accès à un **parc d'imprimantes 3D** qui a vocation à être complété de machines afin de leur **proposer des services de type FabLab**.

Pour la rentrée 2021, le site de Toulon va expérimenter **un système de prêt de petit outillage** à destination des étudiants se déployant autour du « Garage », le lieu de la matérialité.

La recherche et les post-diplômes

Le département de la recherche et des post-diplômes est en charge du suivi et du développement de la stratégie de production de connaissances de l'École Camondo.

Il a pour objectif de **favoriser, développer et valoriser la recherche en architecture intérieure et design, à travers les productions des étudiants et des enseignants de l'École**, mais également par le biais de partenariats académiques avec des établissements d'enseignements supérieurs, des laboratoires de recherche, des partenaires institutionnels ou entrepreneuriaux.

Le département s'appuie sur l'activité scientifique des enseignants-chercheurs de l'École, sur le dynamisme prospectif des projets des étudiants, particulièrement ceux du 2^e cycle: sujets libres et mémoire de diplôme, mais encore sur les ateliers de projets d'architecture intérieure et de design (cours filants ou intensifs).

La recherche à l'école Camondo est présente, tant en méthodologie qu'en projet dans l'ensemble du cursus de 5 ans, permettant ainsi à **ceux et celles des étudiants qui le souhaiteraient de poursuivre un parcours doctoral après l'obtention de leur diplôme.**

→ **Une initiation tout au long de la scolarité** **Tous les étudiants de Camondo sont initiés aux techniques et enjeux de la recherche, et cela tout au long de leur scolarité** à travers les cours de SHS, ceux sur la méthodologie de la recherche documentaire et de l'écriture (3^e année), les champs et méthodes de la recherche (4^e année) et, enfin, le séminaire de mémoire de 4^e et 5^e.

Les grandes orientations stratégiques du département sont, entre autres, débattues et impulsées par **la Commission de la recherche de l'École Camondo**, composée de personnalités qualifiées et reconnues, d'enseignants-chercheurs de l'École et de personnalités investies dans la recherche au musée des Arts décoratifs.

→ **Diffusion et valorisation** La production de connaissances du département de la recherche et des post-diplômes est valorisée et communiquée sur le site **recherche.ecolecamondo.fr** (articles, captation vidéo des séminaires, lettres de veille, ressources bibliographiques et

documentaires du centre de documentation de l'École, etc.), qui **thésaurise, centralise et sédimente les productions scientifiques de l'École.**

Le département développe actuellement, seul ou en collaboration, sept programmes de recherche inscrits dans trois axes thématiques, tous coordonnés et pilotés par des enseignants de mémoire de diplôme :

- **Nouveaux ensembles**

- o Design, savoir-faire et imaginaires (coordination Aurélien Fouillet)
- o Histoire de l'École Camondo et de la profession d'architecte d'intérieur (coordination Alexis Markovics)
- o Les intérieurs (coordination A. Markovics)

- **Scénographies**

- o Scène, Performances, Théâtralité (coordination Laure Fernandez)

- **Espaces pour demain**

- o Prendre soin (coordination Manolita Filippi)
- o Nouveaux espaces du travail (coordination Charlotte Poupon)
- o Les environnements d'apprentissage (coordination Ch. Poupon)

→ **Journées d'étude, colloques et séminaires** **Chacun de ces programmes donne lieu à des séminaires, des journées d'étude ou des colloques** auxquels participent les étudiants. Ceux de 2^e cycle y trouvent matière à fonder et **nourrir leur réflexion et leur démarche pour leur mémoire et leur sujet libre de diplômes.**

Trois séminaires de recherche sont par ailleurs actuellement actifs, donnant lieu, chacun, à 6 ou 8 séances par année universitaire :

- **Le séminaire Usages et Ambiances pour habiter**, consacré à la conception de l'espace et de l'objet selon une approche transdisciplinaire, placé, chaque année, sous une nouvelle thématique: Prendre soin en 2021, Ce qui fait Scène en 2022, etc.

• **Le séminaire Pédagogie et Transmission au sein de l'UCAD :** bibliothèque, musée, école, produit par l'École Camondo, le musée et la bibliothèque des Arts décoratifs, consacré à la question de la pédagogie, hier et aujourd'hui, et à la singularité de l'institution plurielle des Arts décoratifs.

• **Le séminaire Continuum. Habiter les parcours de santé, de soins et de vie,** produit par la chaire partenariale ARCHIDES, consacré à l'architecture et au design de la santé. Les premières séances se tiendront à l'automne 2021.

→ **Chaire ARCHIDES** Le directeur de la recherche est membre du comité de pilotage de la chaire **ARCHIDES, chaire de recherche et d'enseignement architecture et design de la santé, co-construite par l'AP-HP, l'Ensa Paris-Val-de-Seine, la fondation de l'AP-HP pour la recherche et le ministère de la Culture.**

La chaire ARCHIDES possède le label chaire partenariale des écoles nationales supérieures d'architecture, décerné par le ministère de la Culture.

La chaire est productrice d'un séminaire de recherche international consacré à l'architecture et au design de la santé et d'une lettre de veille et d'information.

→ **Aide à la recherche et futur post-diplôme** **La chaire ARCHIDES propose une aide à la recherche pour les étudiants de master** des deux écoles – Camondo et l'Ensa Paris-Val-de-Seine – préparant un mémoire ou un projet de diplôme en lien avec la santé et le soin.

Ce soutien correspond à une somme d'argent que l'étudiant pourra investir pour le bon achèvement de son diplôme. Les étudiants intéressés devront déposer un dossier argumenté à l'automne, qui sera expertisé par un jury. Les résultats seront communiqués à la fin de l'année civile. Les étudiants aidés devront participer à une journée de présentation/restitution de leurs travaux en septembre de l'année suivante.

Elle projette également la création d'un **cursus de formation en post-diplôme au sujet de l'architecture, l'architecture intérieure et le design de la santé.**

→ **Mastère Architecture et scénographie** **L'École Camondo est partenaire et co-fondatrice du Mastère spécialisé 205 (label CGE) Architecture et scénographies, porté par l'ENSA de Paris Belleville.** Des étudiants déjà titulaires d'un master d'architecture, d'architecture intérieure ou de design se spécialisent pendant un an dans la discipline des scénographies, aussi bien dans celles de l'espace urbain, celles des expositions de musée ou encore celles du spectacle vivant et des arts de la scène : <https://www.paris-belleville.archi.fr/formations/specialisations/mastere-architecture-et-scenographie/>.

→ **Un ancrage dans le monde de l'entreprise** **L'École est aussi partenaire de la chaire Capital humain et innovation de l'université de Grenoble et de la chaire IAE Paris Sorbonne Business School, au sein du Cercle Innovation Management Expertise (CIME)** qui réunit dirigeants d'entreprises, DRH, managers, responsables de l'innovation, universitaires, chercheurs et praticiens, pour **penser l'innovation dans les champs du management et dans le monde du travail, de manière transdisciplinaire.** Le directeur de la recherche de Camondo est membre de son conseil scientifique.

→ **Un ancrage dans le monde de l'entreprise** **Enfin, l'École accompagne et favorise l'insertion de ses alumni dans des cycles d'études doctorales,** sur des sujets de recherche intéressant l'architecture intérieure et le design, entre autres, en favorisant les codirections de thèse par ses enseignants-chercheurs. **Elle soutient et aide l'inscription de ses diplômés dans des écoles doctorales et des laboratoires partenaires** de Camondo, notamment le Centre de recherche en design (ENS Paris-Saclay, L'ENSCI-Les Ateliers), le Léav, laboratoire de recherche de l'Ensa de Versailles (Paris-Saclay), ou l'EVCAU, laboratoire de recherche de l'Ensa Paris-Val-de-Seine.

Le programme Atelier Campus

Depuis 2018, l'École Camondo met en œuvre le programme Atelier Campus, un programme d'enseignements inédits de sensibilisation aux savoir-faire d'excellence traditionnels et contemporains, appliqués à l'architecture intérieure et au design.

L'École Camondo encourage ainsi la connaissance par de la médiation au sein des ateliers et des manufactures et par le « faire ». Elle initie les étudiants à l'expérience pratique. Ces chantiers pédagogiques, fondés sur la compréhension et l'appropriation des procédés et des outils de fabrication, permettent un ancrage dans la réalité, la pratique devient moyen de l'apprentissage. Cette pédagogie polyvalente dans des contextes qui exigent une inventivité permanente, assure transmission, dialogue et enrichissement collectif avec les artisans.

→ **Un réseau de savoir-faire hors du commun** L'École met en œuvre ce programme grâce à l'accueil et à la collaboration de plus de trente ateliers, entreprises, manufactures et institutions culturelles françaises.

Les séjours Atelier Campus, d'une à deux journées, permettent à tous les étudiants de la 1^{re} à la 5^e année de comprendre les capacités et les limites d'une matière ainsi que l'originalité et le caractère unique du processus de sa mise en œuvre dans les champs du métal, de la pierre, du bois, du textile, du papier, de la céramique, du décor, etc.

Atelier Campus en chiffres :

- Trois sessions annuelles de deux journées
- 34 partenaires dont :
 - 28 ateliers et manufactures,
 - 6 institutions culturelles dont 5 centres de formation aux métiers d'art (tapisserie, arts verriers, céramique, métiers du cuir et de la tapisserie, savonnerie et ébénisterie) et une matériauthèque,
- 400 étudiants à Paris et 60 étudiants à Toulon, impliqués de la 1^{re} à la 5^e année,
- 549 heures d'encadrement,
- 23 personnes de l'École engagées dans le programme.

Le Chaudron

A chaque rentrée universitaire, l'École décline un cycle de réflexions appelé « Le Chaudron ». De Paris à Toulon, il réunit ainsi théoriciens ou praticiens lors de conférences ou tables rondes autour d'un grand thème commun afin que celui-ci inspire les enseignements de l'année qui débute.

La Propriété (2017), Le Sacré (2018), L'Extérieur (2019), le Sauvage (2020) ont ainsi été l'occasion de recevoir, entre autres, **Virginie Maris**, philosophe de l'environnement, chercheuse au CNRS ; **Augustin Berque**, géographe ; **Tadashi Kawamata**, artiste ; **Agnès Turnauer**, artiste ; **Nathalie Le Talec**, artiste ; **Delphine Horvilleur**, rabbin ; **Alain Bublex**, artiste ; **Mario Del Curto**, photographe ; **François Azambourg**, designer ; **Mathias Bonneau**, architecte, gestionnaire forestier et bûcheron ; **Sophie Perez**, fondatrice de la Compagnie du Zerep ; **Xavier Boussiron**, musicien analphabète, plasticien, dramaturge, et un temps galeriste ; **Léa Mosconi** et **Henri Bony**, architectes ; **Philippe Chiambaretta**, architecte ; **Dominique Lemonnier** dite « Solrey », violoniste, fondatrice du Traffic Quintet et réalisatrice ; **Marin Schaffner**, ethnologue ; **Mathias Rollot**, architecte et maître de conférences à l'École nationale supérieure d'architecture de Nancy ; **Mathieu Gontier**, paysagiste ; **Emmanuel Benet**, architecte d'intérieur et **Raphaëlle-Laure Perraudin**, architecte ; **Pierre David**, paysagiste ; **Eléonore Schöffner**, **Charlotte Renouprez** et **Laurent Toussaint**, du collectif Design for every one ; **Damien Roger**, paysagiste ; **François Champsaur**, architecte d'intérieur et designer ; **Mariame Clément**, metteur en scène d'opéra ; **Hans Walter Muller**, ingénieur et architecte ; **Vladimir Zbynovsky**, sculpteur ; **Alvaro Catalan de Ocon**, designer ; **Julien Rousseau**, conservateur du patrimoine ; **Stéphane Boudin-Lestienne**, chercheur ; **Vincent Darré**, décorateur ; **Céline Spector**, philosophe ; **Sylvain Dubuisson**, designer ; **Nicolas Darrot**, artiste et **Olivier Dadoun**, physicien ; **Alexandra Midal**, historienne du design ; **Nicolas Moulin**, artiste ; **Michèle Mergui**, avocate spécialisée dans la propriété intellectuelle ; **Patrick Rubin**, architecte ; **Vincent Beaurin**, artiste ; **Manuela de Barros**, philosophe ; **Pacôme Thiellement**, écrivain, journaliste et réalisateur,...

La thématique retenue pour la rentrée 2021 est Les Territoires.

La mobilité internationale

Depuis 2011, l'École Camondo est adhérente à la Charte universitaire Erasmus+. Cette adhésion a été renouvelée sur la période 2021-2027.

Elle est également **partenaire du réseau Cumulus**, association européenne des Universités et écoles d'Art, Design et Média, regroupant près de 200 grandes écoles et universités à travers le monde et facilitant les échanges d'étudiants et d'enseignants dans plus de 26 pays.

→ Des **mobilités d'études, semestrielles ou annuelles** sont organisées en 2^e, 3^e, 4^e années notamment avec la **Glasgow School of arts**, la **Faculty of Fine Art and Design** de Maastricht, la **Academy of Art and Design** de Bâle, la **Berlin International University of Applied Sciences**, **Politecnico** de Milan, l'**École Supérieure d'Art de Saint Luc**, l'**IED** de Madrid et de Barcelone.

La charte Erasmus permet également le financement de certains stages à l'étranger.

→ Au-delà de l'Europe et des pays couverts par la charte Erasmus + (donc sans bourse pour les étudiants), l'École a signé des accords de mobilités d'études avec la faculté de l'aménagement de l'**Université de Montréal**, l'**Université Belgrano de Buenos Aires** et le **Hong Kong Design Institute**.

Les partenariats académiques

Outre les partenariats professionnels et internationaux, l'École Camondo est aussi partenaire de l'**École nationale supérieure d'architecture de Paris-Val de Seine**.

→ En fin de 2^e année, il est proposé aux étudiants de Camondo d'y effectuer entièrement **leur 1^{er} semestre de 3^e année, en section d'architecture**, après une sélection des candidatures sur dossier par une commission composée d'enseignants et de représentants pédagogiques des deux écoles.

En 4^e année, les étudiants de Camondo peuvent également choisir de **suivre un ou plusieurs de leurs cours électifs parmi l'offre d'enseignements proposée par l'ENSA Paris-Val de Seine**. Tandis que les étudiants de l'ENSA Val-de-Seine bénéficient de la réciprocité.

Ce métissage des cours favorise un **brassage des étudiants** de Camondo et de l'ENSA de Paris-Val-de-Seine qui, au-delà de leur cursus propre, a vocation à enrichir leur pensée et propositions.

→ **L'École s'associe à des établissements internationaux pour des workshops ponctuels**, comme la Beijing University of Technology (Chine), USEK à Jounieh (Liban), UNIPA de Palerme et IUAV de Venise (Italie), l'EPFL de Lausanne (Suisse), la Task à Tokyo (Japon), le Mafad à Maastricht (Pays Bas).

Elle entretient enfin un lien fort avec la HEAD (Suisse) dans le cadre d'un workshop annuel Genève-Toulon.

Le programme Égalité des chances

Établissement d'enseignement supérieur d'excellence, l'École Camondo **est soucieuse d'attirer en son sein tous les jeunes talents**, y compris ceux issus de milieux modestes. Nous sommes convaincus que la diversité sociale et culturelle des étudiants est nécessaire à la **vitalité d'un établissement dédié à la création**.

Les étudiants bénéficient de tous les avantages du statut étudiant (Sécurité Sociale, prestations du Crous...) et du régime des bourses d'État (agrément du 22 novembre 1990 pour ceux du cursus de 5 ans).

Afin de permettre l'accès de tous à l'École, celle-ci s'est dotée d'un **programme ambitieux de bourses d'études - Égalité des chances**. Le dispositif est ouvert à l'ensemble des étudiants, y compris ceux du Cycle préparatoire et ce, sans condition de nationalité ou d'âge.

Selon les situations, **un étudiant peut bénéficier d'une aide financière partielle ou totale**, à hauteur de 25 %, 50 %, 75% ou 100 % des droits de scolarité.

Ce programme est financé par les dons des entreprises, des particuliers et par l'École. **En 2021-2022, ce sont 86 étudiants qui bénéficient du programme, à Paris et Toulon, soit 20% des effectifs globaux de Camondo.**

Propriété intellectuelle

Tous les projets d'étudiants (plan, maquettes, prototypes ou autre) réalisés sous la responsabilité de l'équipe pédagogique dans le cadre de la scolarité **constituent des œuvres collectives dont l'École détient les droits patrimoniaux**.

Pour assurer sa promotion et sa communication, **l'École peut présenter et publier sur tout support ces projets** en mentionnant le nom des étudiants concernés. Ce droit de représentation et de communication est également ouvert aux entreprises ou institutions qui entrent en partenariat pédagogique avec l'École.

En cas d'exploitation commerciale des projets, l'École rétrocède gratuitement ses droits à l'étudiant-auteur pour que celui-ci en profite pleinement.

L'équipe permanente de l'École Camondo

Tout au long de leurs études, les étudiants peuvent compter sur la disponibilité de l'équipe de l'École Camondo. Au sein de cette **structure à échelle humaine**, une vingtaine de personnes dialoguent avec les étudiants, les enseignants, le monde professionnel et les institutions culturelles et académiques en France comme à l'étranger.

Cette équipe accompagne les Camondiens tout au long de leur vie **étudiante** et particulièrement dans certains moments clefs comme les recherches de stages et d'emplois, les demandes de mobilités d'études, les recherches de bourses d'études et d'autres formations, les appels à projet, concours et résidences.

René-Jacques Mayer
directeur de l'École Camondo

Michèle Dard
directrice administrative
et du développement

Alexis Markovics
directeur de la recherche
et des post-diplômes

Charlotte Poupon
directrice pédagogique

Cendrine de Susbielle
directrice des relations
extérieures

Maryline Berstein
responsable informatique
et exploitation

Bertrand Ehrhart
responsable
de la bibliothèque

Fétima Krim-Senani
budget - gestion

Bénédicte Bill
gestion

Anna Fried
Ressources humaines

Sur le site de Paris

Céline Leterre
chargée de scolarité
du Cycle et de la 1^{re} année

Maud Moreau
chargée de scolarité
des 2^e et 3^e années

Élodie Roi
chargée de scolarité
des 4^e et 5^e années
& de l'insertion
professionnelle

Josnel Sithon
assistant informatique

Samir Bouchami
accueil et scolarité

Jean-François Paineau
responsable
de l'Atelier maquette

Elena Prozument
documentaliste

David Westphal
régisseur

Yacine Kassouri
régie

Sur le site de Toulon

Margaret
Iragui-Lejeune
directrice du site
& chargée
du développement
international

Jean-Yves Thibert
responsable administratif
et financier

Ingrid Giuliano
chargée de scolarité

Rémi Bongiovanni
Informatique et réseaux

Sylvain Auburgan
régisseur

Amandine Capion
régie

Les membres permanents de l'équipe sont joignables par mail avec le principe d'adressage suivant :
prenom.nom@ecolecamondo.fr (bien noter le .fr)

**Pédagogie mise en œuvre
et organisation de la scolarité**

Un cursus en deux cycles

La scolarité se déroule du lundi au vendredi, de début fin-août/début septembre à fin juin/mi-juillet et comporte des stages. **Les étudiants doivent produire un travail personnel important, en sus de celui fourni en cours et dans les ateliers.** Ils peuvent travailler à l'École de 9 heures à 22 heures, du lundi au vendredi (de 9 heures à 18 heures en période de vacances universitaires).

Le cursus s'organise en deux cycles, de trois puis deux ans, et la structure semestrielle rythme la progressivité des acquisitions.

→ Pour chaque année du 1^{er} cycle, **les ateliers de projet en architecture intérieure et en design sont placés sous un éclairage thématique**, allant de soi vers les autres :

- en 1^{re} année, les fondamentaux de la perception de l'espace et de la matérialité,
- en 2^e année, l'habitat et l'univers domestique,
- en 3^e année, les lieux du public et les lieux publics.

La validation de la 3^e année à l'issue de la soutenance de fin d'année devant une commission de jury permet la délivrance d'un **certificat de validation** du 1^{er} cycle.

→ Le 2^e cycle est consacré à la synthèse, par **une approche transversale et globale du projet**, et à l'autonomie, par l'individualisation croissante du parcours de chaque étudiant :

- le choix d'un sujet de mémoire en 4^e année
- le choix d'un sujet libre de diplôme en 5^e année
- la possibilité de faire des stages facultatifs ou une césure.

Trois unités d'enseignement

Les différentes matières sont regroupées au sein de trois unités d'enseignement :

- le projet ;
- l'expérimentation et l'amplification créative ;
- les outils et les savoirs.

La pratique du projet prend progressivement plus de place. Une grille de crédits précise le poids de chaque matière et facilite les mobilités d'études à l'international.

→ **Ateliers de projet** Les ateliers de projet en architecture intérieure et en design sont les terrains de convergence des différents apprentissages. Investissant progressivement toutes les phases de la conception, analyse du programme et du site, conception, développement et réglage du projet, mises au point et détails, représentation et communication, la pédagogie du projet favorise esprit de synthèse et attitude prospective. **La finalité est de rendre chaque étudiant apte à maîtriser la complexité d'un projet dans toutes ses échelles et étapes, en parfaite autonomie.**

Dispensés parallèlement pendant les trois années du 1^{er} cycle, les ateliers de projet distincts en architecture intérieure et en design fusionnent à partir de la 4^e année en un seul atelier d'approche transversale et globale de l'espace : l'atelier d'architecture intérieure-design (AID).

→ **Expérimentation & amplification créative** La démarche d'expérimentation a pour objectif le développement d'un esprit de recherche. L'exploration plus que le résultat y est favorisée. Les compétences créatrices sont suscitées au sein de workshops plastiques favorisant une approche transdisciplinaire où la question du sens est toujours déterminante.

Les ateliers de morphostructure conduisent les étudiants à concevoir avec les contraintes physiques et techniques des matériaux, des mécanismes et des mouvements.

La question des ambiances est abordée au cours du 1^{er} cycle à travers trois enseignements : la couleur, la lumière et le son.

Le dessin est toujours enseigné non seulement comme outil de représentation, mais aussi comme un langage, un mode d'expression personnelle et singulière, un vecteur de la conception.

→ **Les outils fondamentaux...** Les outils de représentation sont appris au cours du 1^{er} cycle : perspective, plan, coupe, élévation à la main, dessin codé, logiciels de dessin vectoriel, de modélisation et de rendu. **Utilisés en chaîne, ils permettent de construire, penser et communiquer le projet.**

Les outils et les méthodes de la **communication visuelle et graphique** sont enseignés afin de valoriser le projet dans toutes ses dimensions, mais aussi de savoir présenter et se présenter.

Dans le champ technique, le 1^{er} cycle est traversé par un cours de **construction** qui aborde la matérialité du chantier, la réalité des normes, les enjeux du construit, etc.

Le programme **Atelier Campus** permet à chaque étudiant de s'immerger dans dix lieux spécifiques de savoir-faire au cours de sa scolarité : ateliers artisanaux, manufacture, fablab. **Il s'agit de comprendre les processus de transformation de la matière et ceux de la fabrication des objets et des meubles par l'observation directe et l'échange avec les professionnels.**

→ **...et les savoirs partagés** Les sciences humaines revêtent une importance particulière. Il s'agit de comprendre les mondes d'hier et d'aujourd'hui, de s'inscrire dans une culture partagée, et d'acquérir savoirs et connaissances.

Ces savoirs se déploient et s'organisent notamment grâce aux cours **d'histoire de l'architecture, de l'architecture intérieure et du design**, mais également dans les ateliers de **methodologie de l'écriture** et de la recherche documentaire de 3^e année. La méthodologie de la recherche est renforcée en 4^e année avec un cours d'**initiation à la recherche** qui se situe avant le début du **séminaire consacré à la rédaction du mémoire** de fin d'étude.

À Paris, en 1^{re} et 2^e années également, les étudiants suivent un **cours électif** par semestre, choisis parmi une offre de huit cours, articulés autour des « **Humanités** » ou des « **Fabriques** » : la sémiotique, la philosophie, la narration du projet ou l'écriture créative constituent les « Humanités », tandis que culture code, photographie, vidéo et impression 3D constituent les « Fabriques ».

À Paris comme à Toulon, en 4^e et 5^e années, les étudiants suivent six cours électifs en deux ans, choisis parmi une offre de plus de vingt cours, répartis selon trois territoires : les **nouveaux ensembliers** et la haute décoration, les **scénographies** et les **espaces pour demain**.

→ Le métier d'architecte d'intérieur - designer s'exerce de plus en plus à l'international. Indispensable, **l'anglais professionnel** est enseigné de la 1^{re} à la 4^e année avec pour objectif de conduire tous les étudiants à un niveau B2 à la fin de leurs études.

La présence d'enseignants bilingues permet aussi de **pratiquer l'anglais dans certains cours**, particulièrement dans les ateliers de projet.

→ **Au niveau Master, en plus des cours d'anglais, les étudiants ont un accès libre à la plateforme GlobalExam** qui leur permet de se confronter à des ressources Business English et de préparer le TOEIC.

→ Enfin, des cours de **français langue étrangère** sont proposés aux étudiants internationaux non-francophones, à raison de 2 heures par semaine, avec **une attention particulière sur le vocabulaire professionnel de l'architecture, de l'architecture intérieure et du design**, qui n'est pas spécifiquement abordé dans les formations de français qu'ils ont pu recevoir précédemment.

C'est aussi l'occasion pour les étudiants internationaux de faire le point sur leur niveau d'expression, tant à l'écrit qu'à l'oral, **ceci en vue d'une plus grande aisance notamment lors de leurs soutenances de diplôme** (mémoire, sujet imposé et sujet libre).

Différents modes d'apprentissage

Plusieurs modes d'apprentissages pédagogiques cohabitent tout au long de la scolarité.

→ **Les cours magistraux** concernent les enseignements théoriques. Ils sont organisés en promotion entière et peuvent **s'adresser à la fois à des étudiants scolarisés à Paris et à Toulon.**

→ **Les ateliers de projets** Les ateliers de projet en architecture intérieure et en design se tiennent en petits groupes d'étudiants, encadrés par un enseignant. **L'enseignement s'appuie sur des échanges réguliers pendant les séances, que ce soit entre étudiants et enseignants, mais également entre les étudiants eux-mêmes.** Le partage, la communication et l'entraide sont ainsi favorisés comme terreau fertile à la conception et à l'acquisition de nouvelles compétences.

En dehors du temps d'atelier stricto sensu, les étudiants doivent poursuivre leur réflexion et avancer sur les éléments à produire pour la séance suivante.

→ **Les workshops intensifs** Les workshops intensifs, de huit à quinze jours à chaque début de semestre, sont dédiés à un sujet interrompant toutes les autres matières. **Le format pédagogique permet les démarches expérimentales et pluridisciplinaires** et concerne aussi bien les outils, l'approche plastique, la morphostructure que le projet. En équipe, les étudiants confrontent l'ensemble de leurs savoirs selon les modalités proches de leur future pratique professionnelle.

A la rentrée 2021, les workshops de septembre se sont déployés en trans-années, pour regrouper une vingtaine d'étudiants issus de la 1^{re} à la 4^e année sur douze de thèmes autour de l'espace : « Espace & Chorégraphie », « Espace & Graphisme », « Espace & Paysage », etc.

Pour les workshops de janvier, en 3^e année, chaque étudiant participe à un **workshop à l'étranger***, en partenariat avec une autre école d'arts appliqués. Tandis qu'en 4^e année, il est traditionnellement proposé aux étudiants des **« intensifs partenaires »** avec des entreprises ou des institutions. Les étudiants travaillent sur des sujets qui peuvent être liés à un matériau, un usage et une programmation, une question liée au retail ou un projet de signalétique et de communication d'environnement.

* Sous réserve de conditions sanitaires compatibles.

- Des cours électifs sont proposés en 1^{re} et 2^e, puis 4^e et 5^e années. Ils sont **choisis à la carte** et dispensés comme des TD, mêlant approches théoriques et pratiques, visites d'agences, d'ateliers, de lieux emblématiques ou d'expositions.
- Dans ces petits groupes, les étudiants encadrés par des professionnels de haut niveau découvrent **un domaine spécifique de l'architecture intérieure et du design** selon une approche théorique et pratique. Ils peuvent ainsi construire leur futur profil professionnel.
- Le programme Atelier Campus, deux fois par an pour tous les étudiants du cursus, propose **une visite et découverte d'un lieu de production ou de fabrication**, sur le territoire national, en petit groupe, encadré et évalué par un enseignant de l'École, pendant une ou plusieurs journées d'immersion en fonction de l'éloignement.
- Ce programme propose également des « workshops matières » et savoir-faire, durant lesquels **les étudiants sont amenés à concevoir directement dans des ateliers de fabrication et avec des artisans**.
- **Deux stages obligatoires sont intégrés à la scolarité du cursus**. Ils sont effectués en fin de 3^e année et en fin de 5^e année dans des secteurs d'activité liés à la formation. Ils sont d'une durée minimum de deux mois en fin de 3^e année et de quatre mois en fin de 5^e année.
- Ce **dernier stage favorise l'insertion professionnelle** et tient compte, le cas échéant, des contraintes de calendrier scolaire qui peuvent conduire à une organisation momentanée à temps partiel surtout si ce stage est mené de front avec l'année de diplôme.
- Les stages facultatifs sont encouragés à tout moment de la scolarité** et donnent lieu à une convention de stage délivrée par l'École, dans la mesure où ils sont compatibles avec l'emploi du temps et la charge de travail des étudiants.
- Durant la 5^e année, les étudiants assistent à des **journées d'insertion professionnelle** qui sont des conférences, des tables rondes avec d'anciens étudiants ou des ateliers portant sur l'exercice de leur métier (types d'activités, contrats, assurances, statuts, applications du code de la propriété intellectuelle, etc.) et sur le rôle des organisations professionnelles (CFAI, FNSAI, Via,...).

- **Associés à l'histoire de l'École, industriels, institutions, éditeurs, entreprises de luxe et de services, bailleurs sociaux, participent à la qualité de la formation en proposant des sujets pédagogiques** – pour les ateliers de projet, de la 1^{re} à la 5^e année, et les intensifs partenaires –, ancrés dans la réalité professionnelle tant en architecture intérieure qu'en design.

Ces partenariats débutent par une phase d'analyse, pendant laquelle les étudiants s'immergent collectivement dans le sujet par des visites des sites. **L'étude est étayée par la participation de responsables de l'entreprise** ou de l'institution partenaire (techniques, commerciaux, marketing, logistiques, communication, design...).

Grâce à ces expertises, les étudiants se familiarisent avec les pratiques réelles du métier et les attentes des usagers. **Une évaluation professionnelle distincte de celle des enseignants conclut ces expériences** qui débouchent parfois, en design, sur la réalisation de prototypes et l'édition de projets lauréats. L'obligation d'un travail collectif pour les phases d'analyse du sujet pousse en outre les étudiants à se familiariser avec les pratiques professionnelles.

- **Exemples de partenariats pédagogiques 2005-2020**
- Les Arts Décoratifs, Musée de la Publicité, Bouygues Immobilier, Segafredo Zanetti, Comité Colbert, Dornbracht, Interface, l'Institut Jardiland et l'Observatoire des Tendances du Jardin, Fournier (Mobalpa), Nespresso, L'Oréal Professionnel, Louis Vuitton Malletier, ProBono, Procédés Chénel International, la RATP, Régie Immobilière de la Ville de Paris, sigg, Sikkens, Calligaris, Groupe Constellation-HYATT, le VIA, Nature & Découvertes, UCPA, Musée de la Poste, Ricard SA., Eurosic, L'Observatoire de Paris, l'Agence mn2a, Carrefour numérique Cité des Sciences, Nexity, la Gare Saint-Lazare, Aquitanis, la Garde Républicaine, Adam, Action Logement, France Habitation, HEC, la Faculté de Médecine Paris Descartes, l'Institut National d'Histoire de l'Art, Arc international, Cosentino, Tarkett, Hermès international, Van Cleef et Arpels, MIJE, Alstom, le Centre national d'études spatiales, Verrechia, ou encore l'AP-HP.

L'évaluation des étudiants

La présence et la ponctualité en cours comme en ateliers ou en workshop sont indispensables à la bonne progression de l'étudiant car toute absence occasionne une perte définitive en matière pédagogique. **L'évaluation prend en considération la régularité de la présence, indépendamment de la qualité du travail final.**

→ **Les évaluations intermédiaires** En cours de semestre, les enseignants de projet **évaluent les compétences acquises à l'issue de chaque projet**, phase de projet ou exercice selon des critères communs en qualifiant le niveau de celles-ci selon un barème allant de « Très insuffisant » à « Excellent ».

Cette évaluation est également réalisée si le projet se déroule sur la totalité du semestre. Elle permet aux étudiants et aux enseignants de faire un point sur le travail en cours et, si besoin, de corriger la posture avant l'évaluation de la fin de semestre. Cette évaluation est **assortie d'un commentaire** et est remise par écrit à l'étudiant. Elle est également conservée par la scolarité de l'École.

→ **Les jurys en fin de 1^{er} semestre** Des jurys intermédiaires clôturent la fin du premier semestre. **À l'issue de ces jurys, des bulletins sont remis aux étudiants reprenant les matières qu'ils ont suivies ainsi que les ECTS acquis.** Pour valider son semestre, l'étudiant doit acquérir **un minimum de 30 ECTS**. L'enseignant qualifie ensuite la manière dont sont acquis ou non acquis les ECTS, selon les mentions suivantes :

Mentions	ECTS
Excellent	Oui
Très bien	Oui
Bien	Oui
Assez bien	Oui
Passable	Oui
Insuffisant	Non
Très insuffisant	Non

Pour chaque discipline, un commentaire accompagne la mention portée au bulletin où figure également une appréciation générale validée lors du jury. Au-delà des ECTS et des mentions, les étudiants sont invités à **considérer avec sérieux ces appréciations** qui sont destinées à leur donner de précieux conseils quant à la suite de leur posture au travail. Le bulletin de fin de premier semestre permet ainsi de **faire le point sur la progression de l'étudiant.**

→ **Les affichages de fin d'année** Pour les 1^{er}, 2^e et 4^e années, les jurys de passage en année supérieure se situent entre mi-mai et mi-juin et font l'objet **d'un affichage – une présentation physique – de l'intégralité de leurs travaux de l'année lors d'une présentation de 10 minutes devant une commission de jury** composée de trois de leurs enseignants.

Les décisions de fin d'année sont prises de façon collégiale et en fonction de cinq critères :

- les évaluations obtenues dans chaque matière ;
- les évaluations obtenues dans chaque unité d'enseignement ;
- la capitalisation annuelle des crédits ;
- l'évolution en cours d'année ;
- l'évaluation globale de l'ensemble des travaux présentés par l'étudiant sur son stand, de la qualité de présentation de ce stand et de la qualité de présentation orale de ses travaux et de son parcours.

Le jury prononce soit le **passage dans l'année supérieure** (le cas échéant avec compensation des crédits manquants), soit le **redoublement**, soit une nécessité de **réorientation hors de l'École**.

Chaque décision, quelle qu'elle soit, est **prise dans l'intérêt de l'étudiant** de façon à le situer au niveau qui lui convient le mieux.

→ **Le cas spécifique de l'affichage de 3^e année** En 3^e année, **cet affichage prend la forme d'une véritable soutenance**, puisqu'en présence d'une personnalité extérieure. **L'oral dure alors 30 minutes** pendant lesquelles l'étudiant présente son travail du semestre, de l'année, voire d'autres travaux – scolaires ou personnels – qui viennent éclairer son parcours.

La validation de la 3^e année à l'issue de cette soutenance de fin d'année permet la délivrance d'un **certificat de validation** du 1^{er} cycle.

→ **Redoublement ou réorientation** **Un étudiant ne peut redoubler qu'une fois au cours d'un cycle.** Dans le cas d'un redoublement, les frais de scolarité sont réduits de 50%.

S'il s'agit d'une nécessité de réorientation hors de l'École, elle signifie que l'École, dans la finalité qui est la sienne, n'est plus à même d'améliorer la progression de l'étudiant.

Les décisions des jurys sont sans appel.

Une pédagogie progressive du projet

→ Le 1^{er} cycle est le temps de l'exploration et des apprentissages.
Le 1^{er} cycle L'étudiant développe sa sensibilité et acquiert les savoirs et les savoir-faire nécessaires. Il doit s'approprier une méthodologie de projet dans une démarche intégrant progressivement la complexité. Les ateliers de projet traitent de sujets ancrés dans des territoires allant de soi vers les autres, de l'intime aux publics.

→ La 1^{re} année vise à **mettre en place les fondamentaux** et la méthodologie de projet, à appréhender espaces et objets par les sens, appréhender les matériaux et les outils de la conception

Exemples de sujet en 1^{re} année

Concevoir l'espace avec les sens, la lumière ou la matière; concevoir un espace de méditation ou un habitacle dans un contexte déterminé; dessiner un objet à échelle 1 et son enveloppe; dessiner un verre à cocktail; concevoir un centre de table en porcelaine, créer un jouet pour enfant...

L'architecture intérieure est abordée avec une série de variables: le corps, la lumière, la matière, la structure, la mobilité, l'usage.

Le design est introduit par l'exploration du dessin, du matériau, du programme, des matériaux des gestes et enfin des usages.

L'amplification créative se déploie à travers la couleur, les arts plastiques et visuels, la morphostructure, le dessin et les procédés de fabrication à travers le programme Atelier Campus.

Une boîte à outils de base est constituée avec l'initiation à la maquette, les cours de représentation codée, de perspective et de construction, pendant que sociologie, philosophie, écriture et histoire du design et de l'architecture intérieure nourrissent la démarche de projet et posent dès la 1^{re} année la question du sens.

→ La 2^e année vise au **développement de la méthodologie de projet** autour de l'univers domestique, de l'habiter et à l'acquisition des processus de conception.

Exemples de sujet en 2^e année

Concevoir une cellule d'habitation familiale dans un volume capable; maîtriser la notion de gamme; concevoir un meuble qui structure l'espace; dessiner du mobilier pour un appartement meublé,...

En architecture intérieure sont traitées les questions du contexte architectural, de l'habitat, des espaces intérieurs servants et servis, de la lumière, de la distribution, des circulations et des niveaux, progressivement, jusqu'au détail.

En design, plusieurs entrées méthodologiques sont proposées. Elles répondent à des usages diversifiés, dans l'univers domestique. Elles sont liées à un matériau, à un procédé de fabrication, à une typologie ou à un contexte.

Les capacités s'amplifient à travers l'initiation à la lumière, le perfectionnement du dessin de représentation et le développement d'un langage plastique et singulier, l'approche technique et plastique des matériaux dans les cours de morphostructure et l'Atelier Campus.

L'apprentissage des outils de communication se prolonge dans une complexité toujours croissante, comme celui des outils numériques (dessin vectoriel, modeleur, images de synthèse) et l'enseignement de la construction.

Les savoirs se développent autour des histoires de l'habitation et du mobilier.

→ La 3^e année aborde les espaces partagés et les lieux du public pour **monter en la complexité** dans les processus de conception.

La 3^e année

Exemples de sujets en 3^e année

Concevoir un restaurant pour un musée; dessiner le hall d'accueil du musée des Arts Décoratifs; organiser l'attente dans le hall de la Gare Saint-Lazare; aménager la salle de répétition de l'orchestre de la garde républicaine; ; concevoir un garde corps en ferronnerie; repenser le bureau ou le home cinéma; concevoir du mobilier scolaire innovant; repenser l'accueil d'une mairie,...

En architecture intérieure, les questions concernant l'espace public, les musées, le tertiaire, la restauration ou le commerce y sont traitées. On y développe une méthodologie de projet permettant d'intégrer la complexité des contraintes et de développer un projet jusqu'au détail.

En design, les entrées dans le projet se font par l'usage, la forme et le matériau, impliquant des approches artisanales ou technologiques, un travail sur le sens, un positionnement culturel et économique générant des modes de communication et des représentations spécifiques.

Des expérimentations sont engagées autour du design sonore. L'expression singulière et personnelle par le dessin s'affirme, des workshops à l'étranger amènent les étudiants à apporter des réponses argumentées à des questions complexes.

Les outils sont renforcés avec la poursuite de la construction, pendant que la représentation du projet et la méthodologie (construction du discours, sources et bibliographies) sont introduites. La communication s'attache à la présentation de soi-même à travers la question du book et du portfolio.

L'acquisition de savoirs se poursuit avec l'histoire qui s'intéresse à la notion de patrimoine et aux enjeux du design actuel.

→ **Le 2^e cycle** est le temps de l'autonomie, de la maîtrise et de la transversalité à travers la fusion des ateliers d'architecture intérieure et de design en un seul atelier dit « AID ». Il est alors demandé à l'étudiant d'élaborer une démarche personnelle et de se positionner face à des questions contemporaines.

→ **La 4^e année** L'atelier d'architecture intérieure – design est une approche globale et transversale de l'espace à l'objet, le lieu de l'hybridation des échelles. La plupart du temps en partenariat, l'atelier de projet de 4^e année est le lieu du croisement des compétences et des échelles, selon une approche globale de l'espace, jusqu'au mobilier.

Exemples de sujets en 4^e année

Restructuration en logement pour chercheurs d'un ancien relais de voyageurs ; réaménagement de l'hôtel du Louvre ; le logement et l'hébergement étudiant au Campus HEC à Jouy-en-Josas ; une bibliothèque mobile pour les Arts Décoratifs ; une boutique pour le joaillier Van Cleef & Arpels, l'aménagement intérieur d'une base lunaire...

On y aborde les territoires de l'hébergement, de la réhabilitation, du commerce, de l'hôtellerie, des espaces publics ou domestiques. Les étudiants y questionnent les programmes et les usages. Ils doivent démontrer leur maîtrise de la conception et du développement du projet dans toutes ses étapes: analyse d'un programme et des contextes, positionnement conceptuel, relations entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre, considération de contraintes constructives, environnementales et financières, choix techniques et formels, production des éléments de communication.

Les cours électifs (deux par semestre au choix dans les domaines de la haute décoration, des scénographies et des espaces pour demain) permettent aux étudiants de se construire un parcours spécifique et de se composer un profil professionnel.

C'est également en 4^e année, que les étudiants s'engagent sur leur **sujet de mémoire** qui constitue la première composante du diplôme. D'abord au premier semestre, dans le cadre d'un cours d'initiation aux outils de la recherche, puis au second semestre avec le début du séminaire de mémoire qui s'achèvera par la soutenance de celui-ci à la fin du premier semestre de la 5^e année.

Afin de cultiver la singularité des étudiants, ceux-ci sont amenés à formuler des souhaits quant à l'enseignant avec lequel ils souhaiteraient travailler en mémoire.

Sans y être exclusivement consacrés, les cours de communication intègrent un enseignement quant à la **mise en page de l'objet-mémoire** afin que celui-ci forme un tout, tant dans son contenu que dans sa forme.

→ **La 5^e année** Il est attendu du diplôme qu'il soit l'affirmation des compétences, de l'autonomie ainsi que la démonstration d'un positionnement singulier. L'année de diplôme, à l'accompagnement plus personnalisé, comporte ainsi quatre étapes: un mémoire, deux grands projets et un stage d'insertion professionnelle.

Exemples de sujet imposés

→ En 2013-2014, la fantaisie: le Grand Café de la poste de Bonne-Nouvelle.
→ En 2014-2015, Ombres et lumières augmentées pour la base minière 11/19 d'Euralens, à Loos en Gohelle.
→ En 2015-2016, déployer un dispositif scénographique pour la collection Philippe Méaille – Art & Langage au Château de Montsoreau.
→ En 2016-2017, concevoir le train de demain.
→ En 2017-2018, aménager les futurs bureaux du groupe de presse Le Monde.
→ En 2018-2019, aménager un restaurant Zéro carbone.
→ En 2019-2020, l'exposition Basquiat à la Philharmonie de Paris.
→ En 2020-2021, Le Musée des Arts Décoratifs demain

• **Le mémoire** traitant d'une question ou d'une thématique en lien avec l'architecture intérieure, le design, ou les arts appliqués, faisant état d'une réflexion théorique personnelle, entamé au 2^e semestre de la 4^e année.

• **Une réponse à un sujet imposé par l'École**, démontrant la maîtrise des compétences et la capacité de l'étudiant à élaborer une réponse originale à une question complexe. Le sujet imposé peut être réalisé individuellement ou en groupe de 2 à 3 étudiants.

• **Un sujet libre**, dans les domaines de l'architecture intérieure ou du design, permettant à l'étudiant de construire un positionnement personnel et témoignant de sa maturité de pensée. Le sujet libre est réalisé individuellement.

• **Un stage d'insertion professionnelle** en agence, d'une durée de quatre mois minimum.

Parallèlement à ces étapes, les étudiants suivent toujours un cours électif par semestre, ainsi que des modules d'insertion professionnelle sur le 2^e semestre, ceci pour les doter des meilleurs outils à leur sortie de l'École.

Les jurys et soutenances de diplôme

Le diplôme d'architecte d'intérieur - designer est soutenu en trois étapes devant deux commissions et un jury final, nommés et présidés par le directeur de l'École.

→ **Jury de mémoire** Le **mémoire** est soutenu pendant 30 minutes et évalué par une commission composée du directeur de mémoire, d'un enseignant de projet de l'École et d'une personnalité extérieure qualifiée.

Pour apprécier le travail réalisé et présenté par l'étudiant, la commission de jury estime :

- la capacité à problématiser et pertinence de la question retenue comme démonstration d'un positionnement en architecture intérieure ou design ;
- la cohérence de la démarche intellectuelle, méthode et rigueur ;
- l'originalité de l'approche et capacité de distance critique ;
- la qualité de la recherche documentaire ;
- la qualité de la formalisation et lisibilité du travail ;
- la qualité de l'exposé oral qui n'est pas un résumé mais l'énoncé de la problématique et du positionnement personnel de l'étudiant.

Une mention est octroyée : « Insuffisant », « Passable », « Assez bien », « Bien » ou « Très bien ». Cette mention sera communiquée au jury final.

→ **Jury de sujet imposé** Le **sujet imposé** est soutenu devant une commission composée de l'enseignant qui a encadré l'atelier de projet, d'un autre enseignant de projet et de deux personnalités extérieures qualifiées.

Pour apprécier le travail réalisé et présenté par le ou les étudiant(s), la commission de jury estime :

- **La maîtrise de la conception.** Création spatiale liée à la notion d'architecture intérieure, dans laquelle éléments architecturaux, équipements, composants, éclairages, couleurs, mobiliers, apparaissent comme générateurs d'espaces adaptés à l'usage concerné, envisagés de manière innovante.
Création de produits liés à l'espace, présentant l'aboutissement d'une réflexion sur l'histoire, les courants et les phénomènes de mode, l'usage, et démontrant une connaissance des contraintes de la production.

- **La maîtrise de la technique.** La technique est entendue ici comme l'ensemble des connaissances indispensables pour réaliser et générer des projets d'architecture intérieure et de création de produits. Sa maîtrise sera évaluée dans sa méthodologie (logique constructive, logique des matériaux et de leur mise en œuvre), dans son expression dessinée (savoir-faire, respect des normes, détails d'exécution...) et dans la capacité de l'étudiant à adapter, voire à détourner et réinterpréter techniques et matériaux.

- **La maîtrise de la communication.** Elle doit témoigner d'une initiative personnelle dans le choix de l'expression comme de la mise en forme pour rendre de façon originale et juste l'essence des projets. L'étudiant doit retenir, parmi les moyens de représentation dont il dispose, ceux qui sont le mieux adaptés à la compréhension de ses projets : plan, maquette, perspective, simulation informatique, photo, vidéo, expression écrite et orale.

Le parti pris proposé doit permettre une lecture claire du projet, par les destinataires de la communication, (maître d'ouvrage, entreprise, éditeur, diffuseur), aux interlocuteurs liés à la mise en œuvre (ingénieur, entrepreneur, prototypiste, industriel).

Les dossiers techniques d'exécution doivent respecter les codes de représentation propres.

Comme pour le mémoire, la commission de jury est amenée à octroyer une mention : « Insuffisant », « Passable », « Assez bien », « Bien » ou « Très bien ». Cette mention sera également communiquée au jury final.

→ **Jury final de diplôme** Le **jury final de diplôme** se compose de cinq membres : deux enseignants de l'École, dont le directeur de projet et un directeur de mémoire, et de trois personnalités extérieures qualifiées.

La soutenance se déroule en fin-juin/début juillet. Chaque étudiant dispose d'une heure pour représenter brièvement son projet de sujet imposé et son mémoire, et pour soutenir son projet de sujet libre.

Les critères de jugement, sont les mêmes que ceux du sujet imposé : maîtrise de la conception, maîtrise de la technique, maîtrise de la communication.

La reconnaissance du diplôme

Le jury se prononce entre les possibilités suivantes :

- attribution du diplôme ;
- attribution du diplôme avec mention (4 voix sur 5) ;
- attribution avec félicitations (à l'unanimité du jury) ;
- autorisation de report l'an prochain (redoublement) ;
- non-attribution du diplôme pour les candidats ayant déjà échoué.

Les décisions du jury sont sans appel.

→ **Le supplément au diplôme** Lorsque l'étudiant est diplômé, en sus du parchemin officiel du diplôme visé par le ministère, il lui est délivré **un supplément au diplôme**, en annexe de celui-ci, suivant le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'Unesco/Cepes et vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la transparence internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitables des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, crédits acquis au long de la scolarité, activités extracurriculaires, etc.). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par l'étudiant.

Le diplôme délivré par l'École Camondo bénéficie d'une reconnaissance tant professionnelle qu'académique.

→ **Le CFAI** **Il est reconnu par le Conseil français des architectes d'intérieur (CFAI)**. Après 3 ans d'exercice professionnel en tant que « capacitaire », le jeune diplômé peut obtenir la « certification de compétence » de cet organisme et profiter alors des avantages du diplôme d'architecte d'intérieur CFAI.

→ **Le MESR** **Le diplôme d'architecte d'intérieur-designer est visé par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieure et de la Recherche** par arrêté du 28 juin 2016 (publié au Bulletin officiel du 21 juillet 2016). Depuis 2017, le concours d'entrée est supervisé par le rectorat de l'académie de Paris. Les étudiants diplômés auront désormais leur parchemin signé par le recteur d'académie.

Également, depuis juillet 2021, la formation de Camondo est reconnue par le ministère comme conférant le grade de Master, une reconnaissance académique nationale et internationale. Nos futurs diplômés pourront ainsi, s'ils le souhaitent, poursuivre en doctorat de façon naturelle.

→ **Le RNCP** Le visa du MESR entraîne de fait **l'enregistrement du titre d'architecte d'intérieur-designer de l'École Camondo** au Répertoire national des certifications professionnelles.

Le détail de la certification est accessible en ligne à cette adresse : <https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/31731>

Le corps enseignant (Paris & Toulon)

Philippe Almon concepteur lumière	Aki Cooren Naoi architecte & architecte d'intérieur-designer	Flore Garcin-Marrou enseignante-chercheuse en esthétique des arts de la scène	Marco Mencacci architecte & designer	Loïc Person plasticien	Alexandra Vagnaux sémioticienne
Andrea Anner designer graphique	Grégory Copitet photographe	Laureline Galliot designer	Valérie Michel Fauré chercheuse, historienne de l'art contemporain	Sylvie Pic artiste plasticienne	Evangelos Vasileiou architecte, architecte d'intérieur-designer
Philippine Aprile Mandillon architecte d'intérieur-designer	Jean-Pierre Cornuet architecte	Luke Gehrke-Rodriguez architecte d'intérieur-designer	Guillaume Mignot acousticien	Charlotte Poupon designer & chercheuse	Julien Verhaeghe plasticien & chercheur
Jean-Baptiste Auvray designer	Philippe Costard designer	Mayalène Guelton historienne de l'architecture	Isabelle Miller écrivaine	Nada Prévost enseignante en anglais	Olivier Védrine architecte & designer
Martine Bedin architecte & designer	Vincent Coste architecte	Didier Ghislain architecte	Etienne Mineur designer & éditeur	Samy Rio designer	Anne Xiradakis designer
Julien Benayoun designer	Nathalie Crinière scénographe	Paule Guerin designer	Bernard Moïse designer	Sophie Rasse architecte d'intérieur	Dan Yeffet designer
Emmanuel Bénet architecte & architecte d'intérieur-designer	Romain Cuvelier designer	Anne-Sophie Harnisch architecte	Artus Monat architecte d'intérieur	Anne de Robert architecte, architecte du patrimoine	Charles Zana architecte
Devlin Belfort artiste & enseignant de FLE	Johan Da Silveira designer	Antoine Huot photographe d'architecture	Christian Morandi architecte	Emmanuelle Roule artiste & designer	Caroline Ziegler designer
Sébastien Boissard architecte & architecte d'intérieur-designer	Dominique Dehais plasticien	Alexandre Humbert designer	Claire Mucchielli designer graphique	Céline Saraiva journaliste & critique d'architecture	
Anne Bony historienne du design	Muriel Delamotte scénographe	Margaret Iragui-Lejeune architecte d'intérieur-designer	Patrick Nadeau architecte & designer	Yann Siliec directeur artistique & journaliste	
Ana Bordenave chercheuse en art et cinéma expérimental	Lorenzo Delesgues sociologue & anthropologue	Charlotte Juillard designer	Alexandre Benjamin Navet designer & artiste plasticien	Sylvie Tissot informaticienne & développeuse	
Stéphane Boudin-Lestienne historien de l'art, conservateur, commissaire d'expositions	Jens Denissen coordinateur territorial & architecte paysagiste	Laurent Kariv vidéaste	Léa Padovani architecte d'intérieur-designer	Aleksey Sevastyanov chercheur, architecte & philosophe	
Pierre Brichet designer	Valentin Dubois architecte d'intérieur	Sébastien Kieffer designer	Camille Paillard designer	Jihane Taybi architecte d'intérieur-designer	Des personnalités extérieures interviennent également très régulièrement pour accompagner nos étudiants lors de workshops ou de temps forts de notre pédagogie.
Mathilde Brétilot architecte d'intérieur-designer	Jeremy Edwards designer	Selina König designer graphique	Michelle Pasquier architecte	Audrey Tenaillon architecte d'intérieur-designer	
Antoine Chânon designer sonore	Jean-Baptiste Fastrez designer	Nicolas Kuligowski photographe & plasticien	Arnold Pasquier cinéaste & plasticien	James Tinel architecte d'intérieur-designer	
Hélène Changeux architecte d'intérieur-designer	Véronique Fellous enseignante en anglais	Yannick Le Guiner designer	Denis Pegaz-Blanc architecte & plasticien	Xavier Tiret ingénieur & designer	
Pierre Charrié Designer	Laure Fernandez enseignante-chercheuse en arts du spectacle	Bruno Lacour-Veyranne architecte	Raphaëlle-Laure Perraudin architecte & urbaniste	Vincent Tordjman scénographe & designer	
Francesca Cozzolino enseignante Chercheuse	José Ferreira designer & plasticien	Julie Linotte designer graphique			
Annabelle Blin architecte	Aurélien Fouillet philosophe, chercheur & ébéniste	Deborah Lollivier professeur d'anglais & artiste			
Florence Clausel Borel architecte	Antoine Fraysse architecte	Marion Mailaender architecte d'intérieur			
Tania Cohen-Guez architecte d'intérieur-designer	Manolita Freret-Filippi historienne de l'art & chercheur	Paul Marchesseau architecte d'intérieur-designer			
Jean-Pierre Constant historien de l'art	Julien Fuentes architecte d'intérieur	Alexis Markovics Chercheur, historien de l'architecture			
	Lili Gayman designer				

Les enseignants sont joignables par mail avec le principe d'adressage suivant :
prenom.nom@ecolecamondo.net (bien noter le .net)

**Concours d'entrée, admission
en équivalence et VAE**

Le concours d'entrée en 1^{re} année

→ **Les prérequis** Le baccalauréat toutes séries est exigé afin de pouvoir se présenter au concours d'entrée. Des dérogations sont envisageables uniquement sur la base de l'expérience personnelle des candidats.

Pour les étudiants scolarisés à l'étranger, un titre admis en équivalence du bac est demandé, de même qu'une **bonne maîtrise orale et écrite de la langue française**; maîtrise certifiée par un titre officiel (DELF de niveau B2).

Sans être obligatoire, **une préparation spécifique d'un an après le bac peut être nécessaire** pour acquérir une expression plastique large et permettre aux candidats de constituer un dossier de travaux personnels pertinent. Elle permet à l'étudiant de renforcer son ouverture aux domaines artistiques, d'affirmer son engagement et d'aborder ainsi dans de bonnes conditions le concours d'entrée et, au-delà, sa formation.

→ **ParcourSup** Depuis la rentrée 2020-2021, la **gestion du concours d'entrée en 1^{re} année passe par la plateforme ParcourSup**. Les dates des différentes phases sont donc tributaires du calendrier de ParcourSup. Le concours s'articule entre admissibilité et admission

→ **Admissibilité** Le dossier d'admissibilité est composé de trois éléments :

- **Le dossier scolaire du candidat**, dans lequel un intérêt est porté au sérieux, à l'engagement et la progression du candidat depuis la 1^{re}.
Coefficient 1 soit 100 points.

- **Le projet de formation** (lettre de motivation) qui doit répondre à la question « Pourquoi candidatez-vous à Camondo ? » afin d'évaluer la connaissance de l'École, de ses débouchés.
Coefficient 2 soit 200 points.

- **Le dossier de travaux personnels** avec d'une douzaine de productions plastiques diversifiées qui devra révéler la curiosité, la sensibilité et l'engagement du candidat dans un processus de création.
Coefficient 2 soit 200 points.

Sont admissibles les candidats ayant obtenu au moins 250/500 points à l'étude de leur dossier. Les décisions sont sans appel.

Les admissions par équivalence

→ **La phase d'admission se déroule de la façon suivante :**
Admission

• **Un sujet imposé** est proposé au candidat dès sa notification d'admissibilité via ParcoursSup. Il s'agit d'une création libre, dont le mode d'expression est choisi par le candidat (maquette, dessin, vidéo, animation, performance ...).

Le jury recherchera la cohérence et la pertinence, l'originalité et la singularité, ainsi que la prise de risque dont a fait preuve le candidat qui présentera sa réponse au sujet lors d'un entretien oral.

Coefficient 2,5 soit 250 points

• **Le dossier de travaux personnel** qui se compose des travaux choisis pour la composition du portfolio téléversé dans ParcoursSup peut être complété par d'autres travaux.

Avec la présentation du sujet imposé, il sert de base à l'entretien oral. **Là encore, sont évalués la curiosité, la sensibilité et l'engagement.**

Coefficient 2,5 soit 250 points

• **Ces éléments sont abordés lors d'un entretien d'une vingtaine de minutes** qui se déroule devant une commission composée de deux enseignants.

Cet oral permet d'évaluer la capacité du candidat à se projeter dans l'espace, à présenter un argumentaire, mais il permet également d'évaluer son niveau de culture générale, sa créativité et ses savoir-faire, son esprit de synthèse, ainsi que sa maturité.

Pour les candidats scolarisés dans une autre langue, de vérifier leur bon niveau de pratique du français.

Coefficient 5 soit 500 points

Les jurys des phases d'admissibilité et d'admission ont l'entière liberté de jugement, ainsi que des thèmes abordés et des questions posées lors de l'oral d'admission.

Les décisions des jurys sont sans appel.

Pour prétendre à **une entrée en 2^e, 3^e ou 4^e année par équivalence**, Le candidat doit avoir suivi une formation en design, architecture intérieure, architecture ou arts appliqués et avoir validé ou être en cours de validation de :

→
**Validation
préalable
des ECTS**

- 60 ECTS pour prétendre à une entrée en 2^e année ;
- 120 ECTS pour prétendre à une entrée en 3^e année ;
- 180 ECTS pour prétendre à une entrée en 4^e année.

Pour les candidats en cours de validation de crédits, leur admission sera prononcée **« sous réserve de validation »** des crédits concernés et ce quel que soit l'année intégrée.

→
**Niveau
de langues**

Tous les candidats devront attester d'un niveau B1 en anglais ; niveau certifié par un organisme indépendant.

Les candidats internationaux devront attester d'un niveau B2 en français, avec une réelle homogénéité en compréhension et en expression, tant écrites qu'orales ; niveau certifié par un organisme indépendant.

→
**Dossier de
candidature**

Le candidat doit envoyer un dossier PDF composé :

- d'une lettre de motivation
- d'un CV récapitulant son parcours d'étudiant et ses expériences ;
- d'une copie de son passeport ou de sa carte d'identité ;
- d'une copie de son baccalauréat (ou titre équivalent) ;
- d'un certificat de scolarité du diplôme en cours ou les copies du ou des diplômes déjà obtenus (avec traduction en français pour les diplômes obtenus à l'étranger).
- de l'ensemble de ses notes des années précédentes (avec ECTS)
- d'un dossier de travaux personnels (portfolio).

Aucun dossier incomplet ne sera étudié.

Après étude de son dossier, deux situations se présentent :

→
**Oral
d'admission**

1/ Le candidat est invité à passer un entretien d'une vingtaine de minutes avec une commission composée de deux enseignants **qui évaluent la qualité du dossier de travaux personnels et l'entendent sur ses motivations et son projet professionnel**. Ceci afin de se prononcer sur son intégration dans l'année demandée par le candidat.

2/ Le dossier ne présente pas les conditions préalables de validation de crédits ECTS et/ou de niveau de maîtrise attendu, et **l'École peut lui proposer de passer un oral pour tenter d'intégrer une année différente de son choix initial.**

Cette proposition ne doit pas être perçue comme déceptive, mais plutôt considérée comme **un accompagnement précoce vers une meilleure intégration dans l'École**, que ce soit en termes de maturité dans la posture, dans la maîtrise des outils, ou encore dans la conduite des projets à toutes leurs échelles.

L'étudiant est libre de refuser cette proposition d'ajustement et devra alors défendre son choix lors de l'oral devant le jury.

Dans les deux cas, le jury a **l'entière liberté de jugement, ainsi que des thèmes abordés et des questions posées lors de l'oral d'admission.**

Les décisions des jurys sont sans appel.

La validation des acquis de l'expérience

Une possibilité de faire valider les acquis de son expérience (VAE) est **ouverte aux personnes justifiant d'une activité, d'au moins trois ans, exercée en rapport avec le diplôme d'architecte d'intérieur – designer.**

La procédure comporte le dépôt d'un **dossier de validation** présentant au moins deux projets complets sur des sujets faisant montre d'une certaine complexité et illustrant une activité dans les champs de l'objet et de l'espace et de façon facultative, un **document donnant un positionnement personnel** sur l'exercice professionnel ou sur une thématique en relation avec l'objet et/ou l'espace.

Les projets comprennent : programmes, cahier des charges, esquisses et croquis de recherche, plans, coupes, élévations, toutes vues en trois dimensions rendant compte du projet, devis et descriptifs, documents rédigés explicitant les choix réalisés... et **tous documents nécessaires à sa compréhension et à sa communication.**

Le jury de VAE se réunit une fois par an. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'École.

